



DANS CE NUMÉRO :



Bulletin d'information communale

**Février
2024**

MACKENHEIM

Les nouveaux ateliers municipaux	2
Nouvelles installations sportives	4
Brigade verte : questions / réponses	7
Circulations douces	8
L'école des réussites	10
Un concert à l'église le 24 mars	11
Vente directe de légumes	12

42 ans au service de la Commune

Une vie professionnelle dans une seule et unique mairie, c'est le choix de carrière qu'a fait Madame Colette Roeckel, secrétaire à la mairie de Mackenheim durant 42 ans.

Colette Roeckel a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 1981 sous le mandat de M. René Dietsch en tant que stagiaire. En 1982, elle est titularisée et assumait depuis seule, l'ensemble des missions dévolues au secrétaire de mairie.



En août 2004, elle réussit le concours d'attaché territorial mais demeure au service de la commune. « *Je n'étais pas carriériste* » nous dit-elle en rappelant que durant sa longue carrière elle aura connu 4 maires : René Dietsch, Didier Mesny, André Schmitt et le maire actuel.

Le mardi 19 décembre, son dernier jour d'activité, elle a invité à un moment convivial toutes celles et ceux qui ont fait un bout de route avec elle au sein de la mairie. A cette occasion, le maire, Jean-Claude Spielmann a salué son engagement sans faille au service de la commune et des administrés. « *Une page se tourne pour vous, lui a-t-il confié, et vous l'avez écrite avec rigueur et toujours animée par l'obligation de résultat. Il fallait, quelque soit le sujet, que les choses aboutissent et réussissent.* »

Son successeur, M. Thierry Gelb, n'est pas un inconnu dans le domaine des affaires communales de notre secteur. Il a en effet œuvré au sein de la communauté de communes en tant qu'agent de développement avant de rejoindre la commune de Thannenkirch où il a exercé durant 7 ans la fonction de secrétaire de mairie.

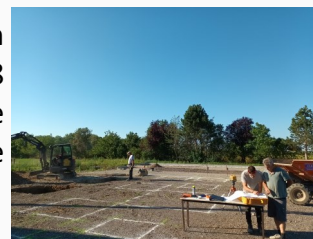
Au-delà de sa fonction de secrétaire, Colette Roeckel aura été une personne qui a su faire preuve de cette humanité tant appréciée des personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches administratives.



Réception officielle du 19 janvier dernier en présence des anciens maires, Didier Mesny (1982 - 1989) et André Schmitt (1989 - 1997).

Des ateliers communaux (enfin) fonctionnels...

Démarrés en juin 2022, les travaux de construction et de réhabilitation des ateliers communaux se sont terminés fin 2023. Il aura donc fallu 18 mois pour réaliser le nouvel espace technique rue du Moulin sur le site du complexe sportif et le réaménagement de l'ancien local rue de l'Eglise.



Démarrage du chantier en juin 2022

Des difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction mais aussi la difficulté rencontrée par certaines entreprises pour disposer de la main-d'œuvre nécessaire expliquent en partie la livraison tardive de ces nouvelles infrastructures.

Aujourd'hui, il reste à réaliser les bardages bois ainsi que le crépissage de l'ancien atelier. Au total, ce sont 14 corps de métier qui étaient à l'œuvre pour réaliser le terrassement, le gros-œuvre, la charpente métallique, les menuiseries alu, les sanitaires, les installations électriques, d'éclairage, de chauffage, de plâtrerie, de menuiserie intérieure et extérieure, de peinture, de couverture-zinguerie, de crépissage...



Atelier de réparation et outillages

En termes de surfaces aménagées, le nouvel atelier rue du Moulin totalise **373 m²**

- * 71 m² atelier-réparations
- * 158 m² garage des véhicules
- * 36 m² cuisine, réfectoire et vestiaires-douches
- * 108 m² espace mezzanine
- * 850 m² espaces clos extérieurs



Espace rangement à l'étage

Bilan financier (TTC)

Coût des travaux :	688 357 €
Coût de la maîtrise d'œuvre :	53 592 €
Dépense globale :	742 000 €
Aide obtenue (DETR) :	158 100 €
Equipements et outillages	20 000 €



Une installation de vidéoprotection

Pour assurer la protection du site, une solution de vidéosurveillance est à l'étude avec l'installation de 6 caméras dont une motorisée avec une prise en main possible à distance.

Elles couvriront les accès aux bâtiments mais aussi les espaces intérieurs des ateliers ainsi que les infrastructures sportives de loisir et de fitness qui seront installées sur les anciens terrains de tennis.

❑ Eclairage public

L'an passé, nous avons parlé de l'évolution de l'éclairage public vers des solutions plus économes en termes de consommation d'électricité et en particulier de la démarche « Intracting » qui doit permettre de renouveler les installations existantes en généralisant l'usage de luminaires LED.

Cette année, les 58 luminaires LED déjà en fonction vont être complétés par de nouvelles installations à hauteur de 40 000 € TTC. Par ailleurs, dans le cadre du programme pluriannuel, les luminaires de la rue Principale jusqu'à la Mairie ainsi que ceux rue de Bootzheim vont être changés.

Coût de l'éclairage public

La Communauté de communes qui exerce la compétence dans ce domaine gère tant les investissements que les charges de fonctionnement. Les frais de consommation électrique, en 2022, se sont élevés à 296 900 € et en 2023 à 325 400 €, pour l'ensemble des 18 communes de la CCRM.

En ce qui concerne notre commune, le coût des consommations électriques était de 14 485 € en 2022 et de 19 029 € en 2023 ; la variation s'explique par la hausse des tarifs.

❑ Un espace de loisirs sportifs intergénérationnel

La création de cet espace de loisirs sportifs intergénérationnel s'inscrit dans le contexte d'une requalification d'équipements existants à savoir les terrains de tennis devenus vétustes (ils datent de 1988) et qui ne répondent plus aux attentes de la population de notre village.



Lieu d'implantation de l'espace de loisirs sportifs

Ce plateau multisports et de fitness prendra place dans un environnement à forte fréquentation, notamment en raison

- des infrastructures de l'association sportive de Mackenheim (terrain de football) ;
- du verger communal ;
- de la proximité de la digue dite « de Tulla » empruntée par les randonneurs pédestres et adeptes de la marche nordique. Elle fera l'objet, cette année, d'un réaménagement sur le linéaire allant de Marckolsheim à Schoenau ;
- de la forêt rhénane avec son sentier découverte et sa maison forestière, lieu d'animations de pleine nature ;
- du village de Bootzheim jouxtant notre commune...

Cet espace est destiné à accueillir autant les familles, les écoles que les sportifs. Il répond au besoin des habitants d'améliorer leur cadre de vie, de renforcer le vivre ensemble et réduire ainsi l'isolement en retissant du lien social.

Dans le cadre de ce nouvel aménagement qui comprend un terrain équipé de deux frontons multisports (basket, hand, foot) et d'une aire contigüe dotée d'équipements de fitness, l'accent sera mis sur la végétalisation de ces espaces avec la création d'îlots de fraîcheur, de haies arbustives et de mobiliers urbains (tables, bancs, corbeilles de propreté...) ainsi que d'agrès accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

L'investissement est estimée à **85 500 € HT**. Des demandes d'aides auprès de l'Etat (DETR), de la Communauté européenne d'Alsace (CeA) et de la Région Grand Est sont en cours d'instruction.

Les travaux doivent être engagés en juin 2024 pour un achèvement au 30 septembre 2024.



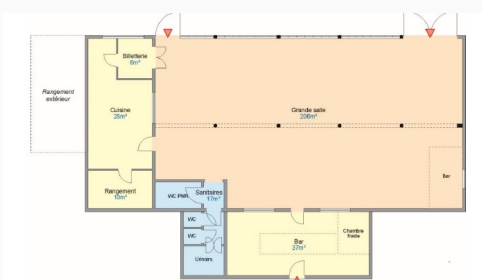
Projection graphique des nouvelles installations de loisirs sportifs

❑ L'abri des pêcheurs : un projet qui avance...

Nous en avons parlé dans notre bulletin l'an dernier pour dire que ce site faisait l'objet d'une pré étude que la commune a confiée à l'ADAUHR ADT Alsace. Une convention d'Assistance à Maître d'Ouvrage vient d'être signée avec ce bureau d'étude dont le rôle sera d'accompagner la commune dans le choix du maître d'œuvre.

Courant 2024, les pièces constitutives de la consultation ainsi que les études préalables (amiant, géotechnique, structure, levés topographiques...) seront réalisées, l'objectif étant que les travaux puissent se dérouler en 2025 avec une mise en fonction au printemps 2026 qui sera l'année du 80^{ème} anniversaire de l'association de pêche.

Cette phase préparatoire prendra appui sur une étude de faisabilité établie par l'ADAUHR après recueil des attentes et besoins des usagers et de la commune.



Plan de la structure existante



Premières pistes pour une réorganisation de l'abri des pêcheurs

Ce qui est attendu de cette restructuration, c'est la création de nouveaux espaces qui permettent aux pêcheurs de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions et à la commune de disposer d'un nouveau lieu d'accueil et d'animation dimensionné pour accueillir jusqu'à 170 personnes.

Une promenade en forêt accessible à tous : un projet qui avance...

Le projet visant à réaménager un sentier forestier en sentier tout public, également accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, avance. Comme évoqué l'an dernier dans notre bulletin, celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la CeA et intitulé « *Investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité* ».

Le dossier déposé en décembre dernier a été préparé par les services de l'ATIP et fait l'objet de différentes demandes d'aides auprès de la Collectivité européenne d'Alsace, de la Région Grand Est, des services de l'Etat...

Le montant prévisionnel de cet aménagement dont la longueur totale est voisine de 2km, s'élève à **450 000 € TTC**. De fait, sa réalisation ne peut être effective que dans la mesure où un subventionnement conséquent à hauteur de 80 % pourra lui être assuré. S'agissant là d'un projet d'exception qui a pour vocation de palier à une carence de tels aménagements au niveau de la région, nous pensons pouvoir fédérer les acteurs qui ont à cœur de participer à un objectif de santé publique mais aussi d'insertion et de mixité sociales. L'accessibilité de nos paysages remarquables par des personnes souffrant de handicap dans une logique de découverte des milieux par leurs propres moyens, ne peut laisser personne indifférent.



Localisation du parcours



Exemple de réaménagement d'une partie du sentier

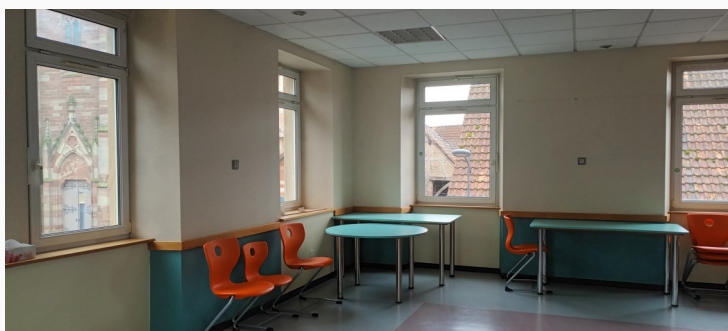
Rénovation énergétique de la MJC-Bibliothèque, un dossier à réétudier...

Le coût de cette rénovation avait été établi sur la base d'une étude rendue en décembre 2022, et annonçait un montant HT de **183 000 €** comprenant l'isolation intérieure, le remplacement des portes et fenêtres, l'isolation des combles, la mise en place d'un nouveau système de chauffage (pompe à chaleur) et de ventilation.

Fin d'année 2023, la commune a fait le choix du maître d'œuvre. Après consultation, c'est le bureau d'ingénierie Setui de Colmar qui a été retenu. Celui-ci vient d'actualiser le chiffrage de cette opération ; de 183 000 €, les coûts atteignent aujourd'hui... 330 000 € HT. De fait, la commune devra revoir son plan de financement et élargir le champ des possibles aides.

Si ce chantier s'avérait finançable, la Bibliothèque serait transférée, durant la durée des travaux à l'étage de l'école maternelle dans une salle actuellement inoccupée.

Quant aux activités de la MJC, celles-ci pourront se poursuivre soit à l'étage de la mairie dans une salle pouvant accueillir une trentaine de personnes, soit dans les locaux du club-house de l'association sportive.



Ancienne salle du périscolaire, à l'étage de l'école maternelle

❑ Plantation de 1 000 arbres...

La commune de Mackenheim a voulu renouer avec la tradition des plantations participatives dont la dernière remonte à 2005. Ainsi, pour regarnir l'espace devenu libre après la récolte des peupliers, à proximité de la Maison Forestière, elle a lancé un appel à volontaires pour repeupler les 70 ares préalablement clôturés.

Et c'est une vingtaine de personnes qui s'est présentée dès 8 h au lieu de rendez-vous, le 16 décembre dernier, équipée de bêche, houe et pelle. Des membres du conseil municipal, les ouvriers communaux, mais aussi des jeunes et moins jeunes du village, des papis avec leurs petits fils et même des volontaires du village voisin d'Artolsheim : une belle équipe, toutes générations confondues, qui a la forêt à cœur.

Dans un premier temps, Philippe Meyer, le garde-forestier a montré les bons gestes à faire pour planter les 1 000 jeunes arbres qu'il avait sélectionné pour recréer de la biodiversité dans cette parcelle qui fut précédemment une peupleraie. Le mélange d'espèces a fait la part belle aux chênes accompagnés de merisiers, d'érables, de charmes, mais aussi d'aulnes et de saules pour regarnir la ripisylve du Muhlbach qui longe la parcelle.



Le garde forestier Philippe Meyer indique les bons gestes de plantation.

❑ Etat préoccupant des peuplements...

Le plan d'aménagement qui prendra fin en 2025 et qui prévoyait sur 20 ans la récolte de 4 000 m³ de gros bois se solde par le prélèvement du double des volumes initialement programmé, à savoir près de 8 000 m³ ! Cet hiver, rien que dans les parcelles à l'entrée de la forêt (parcelles 1,2,3 et 19, 20 et 21), se sont près de 500 m³ qui ont été exploités, essentiellement du frêne victime de la chalarose. Nécessairement, pour régénérer nos espaces forestiers, il nous faudra poursuivre ces opérations de plantation pour aider notre forêt à cicatriser et ramener de la diversité dans les zones les plus touchées. Dès 2025-2026, de nouvelles plantations seront programmées, en particulier dans les parcelles 19,20 et 21 autour de la Schnellmatt. Par ailleurs, pour favoriser la régénération naturelle, la Commune veillera au retour à l'équilibre sylvo-cynégétique et à un strict respect du plan de chasse.

❑ 4 nouveaux arbres de naissance

Dans la même matinée du 16 décembre, Lina, Ava, Elya et Yavuz sont devenus les marraines et le parrain d'une Elstar rouge, d'un Gravenstein, d'un Edel-franke et d'un Bohnapfel, autant de pommiers rustiques et vigoureux qui contribueront à redonner à ce coin de forêt entre la Maison Forestière et le Cimetière israélite une diversité qu'elle avait perdue. Reste à espérer que ces jeunes arbres résisteront aux changements climatiques et constitueront dans les années à venir une belle forêt mosaïque hétérogène et donc plus résiliente.

Lina et sa maman près de l'arbre de naissance



C'est lors du Conseil municipal du 2 mai 2023 que la commune donna son accord à l'adhésion au Syndicat de la Brigade verte. Pour mieux connaître son fonctionnement au sein du village, voici quelques éclairages sous la forme d'une interview avec Monsieur Valéry Deparis du poste de Colmar.



BRIGADE VERTE
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

Depuis quand la Brigade Verte a-t-elle été créée ?

La Brigade Verte a été créée en juin 1989 sous l'impulsion du Sénateur GOETSCHY, alors président du Conseil Général du Haut-Rhin.

Depuis quand intervenez-vous sur le secteur de Mackenheim ?

Nous intervenons sur le ban communal de Mackenheim depuis le 1^{er} juin 2023.

Quelles sont vos attributions ? Intervenez-vous autant en milieu urbanisé qu'en milieu naturel ?

Les agents de la Brigade Verte ont le statut de Garde Champêtre. Cela leur confère de nombreuses compétences dans des domaines aussi variés que le respect du code de l'Environnement (Chasse - Pêche...) que du code de la Route (Stationnement - Circulation interdite...). Les missions du Garde champêtre l'amènent à intervenir tout autant en agglomération qu'en zone rurale.

Avec quels moyens ? Combien d'agents sont susceptibles d'intervenir sur notre commune ?

La Brigade Verte emploie actuellement 61 Gardes Champêtres et 20 assistants gardes.

La commune de Mackenheim dépend du poste Brigade Verte de Colmar. Les 13 agents qui y sont affectés peuvent intervenir sur le ban communal de Mackenheim. Dans un souci d'efficacité et de connaissance du territoire et de ses habitants, 6 agents y patrouillent plus régulièrement au minimum 2 fois par semaine, à des jours et des horaires variés (week-end et jours fériés compris).

Envisagez-vous de recourir à l'usage du cheval sur le ban de Mackenheim ?

2 agents du poste de Colmar sont cavaliers. A moyen terme, il est envisagé que des patrouilles à cheval se développent sur Mackenheim et sur l'ensemble du secteur du Ried.

Comment devient on garde champêtre ?

Pour devenir garde champêtre, deux voies s'ouvrent à d'éventuels candidats ou candidates. En premier lieu, il existe un concours de garde champêtre, organisé par les Centres de Gestion (CDG). Pour 2024, les inscriptions au concours CDG 68 sont clôturées. Ce concours de la fonction publique territoriale est ouvert aux personnes majeures et titulaires d'un titre ou diplôme au moins de niveau V (CAP / BEP).

En deuxième lieu, il est possible à un fonctionnaire titulaire de catégorie C de postuler à un emploi de garde champêtre par détachement ou mutation.

Quels sont les constats récurrents que vous faites sur notre commune ?

Une attention particulière est apportée aux conditions de stationnement à l'heure des entrées ou sorties des élèves des écoles élémentaire ou maternelle. Encore trop souvent, les parents d'élèves utilisent le trottoir comme parking. Nous sommes intervenus également pour des problèmes de nuisances provenant d'abolements intempestifs. En secteur rural, nous constatons régulièrement la circulation de motos type motos cross, pour certaines non homologuées sur les chemins ou en milieu forestier. Les contrôles, nous ont permis d'identifier plusieurs de ces pilotes à l'origine de ces infractions.

Comment exercez-vous votre pouvoir de police ? (avertissements, sanctions, PV...).

Nous travaillons sous l'autorité de M. le Maire. Le Garde Champêtre de la Brigade Verte exerce son métier en privilégiant la prévention par le contact, afin d'informer et de sensibiliser le public sur la réglementation. Néanmoins, ses compétences lui permettent de verbaliser selon la gravité ou la répétition d'une infraction et selon l'attitude parfois peu respectueuse du contrevenant.



Nous reprenons le même titre que dans le précédent bulletin car dans le domaine de la circulation douce sur notre territoire, des projets vont se concrétiser et d'autres sont dans l'impasse.

❑ En termes d'avancée : **l'aménagement de la voie verte dite de Tulla**, la digue des hautes eaux, sera effectivement réalisée en 2024 en voie cyclable. Dans un premier temps, les travaux ne devaient concerner que le linéaire entre Mackenheim et Schoenau mais la Communauté de Communes a pu inclure dans ce programme la jonction entre Mackenheim et Marckolsheim. De fait, à l'issue de l'opération, il sera possible de circuler depuis Artzenheim jusqu'à Schoenau en site propre, soit sur une distance de près de 15 km.

❑ **RD 468 : la sécurisation de la traversée dans l'impasse.**

Sur la base de l'étude réalisée en 2022 sur la sécurisation du tronçon de la départementale 468, de l'entrée Sud à la sortie Nord du village, tronçon considéré comme **un point noir**, la commune a déposé l'an passé un dossier d'aide auprès du Ministère de la transition écologique et des transports au titre du « Fonds mobilités actives - Continuités cyclables » mais aussi auprès de la CeA et de la CCRM (fonds de concours). Ce programme de travaux était estimé à 322 300 € HT, et l'aide attendue du Ministère s'élevait à 150 000 €.

Malheureusement, notre dossier n'a pas été retenu par les services de l'Etat au motif que les couloirs cyclables en site propre ne seraient pas installés sur l'ensemble du linéaire. Or, techniquement, il n'est pas possible d'installer des couloirs exclusivement réservés aux cyclistes sur toute la traversée. Dans la partie urbaine, un usage partagé de la chaussée s'impose sauf à déconstruire la voirie existante. Ce « fonds mobilité » étant reconduit cette année, la Commune va redéposer un dossier. S'il devait être à nouveau rejeté, elle en prendra acte mais n'engagera pas les travaux exclusivement sur fonds propres car l'intérêt de ce réaménagement n'est pas que communal.

❑ **De nouvelles pistes cyclables aménagées par la CCRM**

Trois tronçons sont mis en chantier en ce début d'année. La liaison entre Artolsheim et Richtolsheim (1,6 km) pour un montant de 262 800 € HT, la liaison entre Ohnenheim et Heidolsheim (1,3 km) pour 191 500 € HT et la jonction entre Hilsenheim et Muttersholtz réalisée en partenariat avec la Communauté de Communes de Sélestat pour 51 900 € HT.

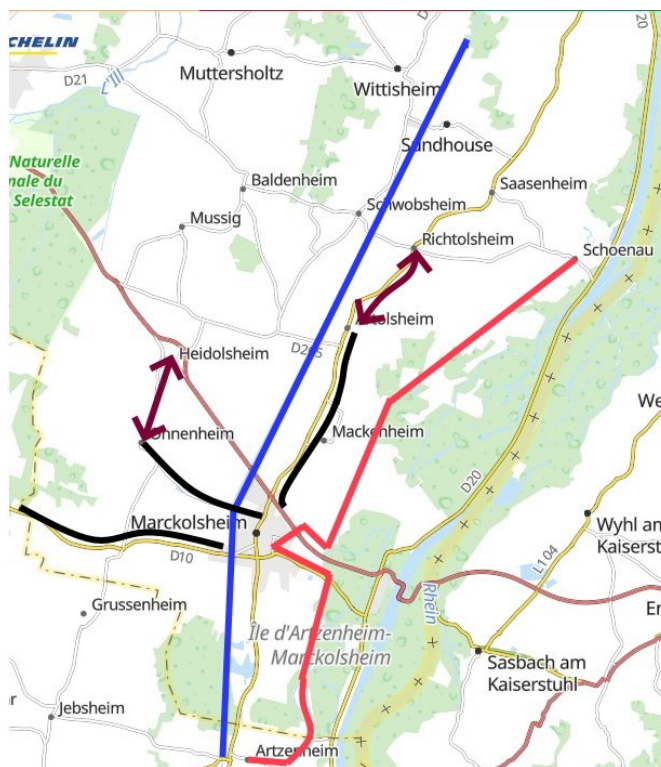
❑ **Pour rappel : une aide à l'achat d'un vélo**

Afin d'encourager la pratique du vélo, la CCRM a mis en place une aide à destination des habitants de la communauté de communes pour l'achat d'un vélo (musculaire, électrique, cargo), qu'il soit neuf ou d'occasion et ce, à condition qu'il soit acheté chez un professionnel.

Cette aide, sans conditions de ressources, varie en fonction du lieu d'achat. Elle sera de :

- 75 € si l'achat du vélo est effectué dans un commerce agréé situé sur le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale ;
- 50 € si l'achat du vélo est effectué dans un commerce agréé en dehors de ce périmètre.

Plus d'infos auprès de la CCRM au 03.88.92.53.73



Voie verte de Tulla

EV 15 Voie verte du Canal du Rhône au Rhin

Voies cyclables existantes

Voies cyclables au programme 2024

❑ Les rendez-vous 2024 sur le site de l'étang

- Vendredi 29 mars : Vente de truites et filets de truite à l'étang le matin, pêche au coup à partir de 8 h de 2 x 4 h
- Dimanche 19 mai : Grande pêche à partir de 10 h
- Samedi 20 juillet : Pêche inter-sociétés suivie de la Kilbe des pêcheurs



Pêche au coup 2023

❑ Vente des cartes de pêche

En 2023, **144 cartes** ont été vendues dont 14 à des personnes mineures et 18 cartes journalières. Elles peuvent être commandées en ligne depuis le site www.cartedepeche.fr ou retirées chez le Président Didier Flaitz, 4 rue des Vergers.

❑ Tarifs 2024

- Carte interfédérale + de 18 ans : 110 € (permet de pêcher dans 91 départements)
- Carte personne majeure : 90 € (uniquement sur les parcours de l'association de pêche)
- Carte Découverte Femme : 40 €
- Carte personne mineure : 25 €

La pêche dans les deux gravières à l'entrée de la forêt est réservée aux titulaires d'une carte délivrée par l'association locale, moyennant 10 €.



Osterputz 2023

Alevinage 2024

dans les cours d'eau forestiers :

80 kg de carpes - 100 kg de gardons
80 kg de tanches - 50 kg de brochets

À l'ouverture le 9 mars

dans l'Ischert :

30 kg truites fario et
50 kg arc en ciel

L'alevinage est pris en charge par l'Association qui réinvestit l'intégralité des recettes de la vente des cartes de pêche, soit un peu plus de 3 000 € dans le repeuplement des cours d'eau.

Osterputz 2024

Le samedi 23 mars, rendez-vous est donné aux gravières, à l'entrée de la forêt à 8 h pour une matinée citoyenne d'entretien des espaces forestiers et des bords de rivière.

❑ Canal du Rhône au Rhin : premiers travaux en 2024

La réhabilitation du canal menée sous l'égide de la Région Grand Est entrera cette année dans sa phase concrète par l'imperméabilisation des berges du bief 64 entre Artzenheim et Marckolsheim et l'enlèvement du bouchon d'Artzenheim à la jonction avec le canal de Colmar.

Quant aux écluses, une nouvelle devra être construite à hauteur de Friesenheim, les portes de 3 des 11 écluses seront remplacées et toutes seront automatisées d'ici 2025. S'y rajoute la construction d'un pont entre Marckolsheim et Ohnenheim, sur la RD 608. Le retour à la navigation est prévu pour l'été 2026.

Coût total estimé : 46,5 millions d'euros financés par la Région Grand Est (42%), l'Union européenne (35%), la Communauté européenne d'Alsace (10%) et les 5 communautés de communes riveraines (5%).

❑ Une classe découverte de la préhistoire en Dordogne

C'est du 16 au 21 juin que les enfants de l'école de Mackenheim se rendront en Dordogne où ils participeront à *un séjour préhistoire* au sein du centre PEP de Montrem à 15 km de Périgueux.

Voilà plusieurs années que l'équipe enseignante cherche à nouer des contacts avec l'école de Saint-Cyprien, ville jumelée avec notre commune. Depuis peu, une correspondance s'est établie entre les deux écoles, et l'idée d'une rencontre en pays périgourdin a fait son chemin. Ce séjour sera donc l'occasion de réactiver les liens de partage, d'ouverture et de rencontre initiés voilà 35 ans. Ce séjour sera donc l'occasion pour nos enfants de visiter Saint-Cyprien et d'avoir un temps de partage avec leurs correspondants. Autre temps forts de leur séjour : la visite de Lascaux IV, la préparation d'un repas préhistorique, l'initiation à l'art pariétal...



❑ Les *Mackena Schtoup's* : un soutien sans faille aux écoles

L'association *Mackena Schtoup's* fait partie intégrante de la vie scolaire de Mackenheim. Elle apporte son soutien aux familles des enfants scolarisés et accompagne l'équipe éducative dans ses nombreux projets. Pour cela, elle organise tout au long de l'année différentes actions, soutenues par l'ensemble des familles et les habitants de Mackenheim. En 2023, nous avons par exemple distribué 263 kg de fromage et 127 galettes des rois. D'autres actions sont déjà en cours, ou à venir d'ici la fin de l'année scolaire, telle notre traditionnelle vente de chocolats de Pâques.

Toutes ces opérations nous permettent de soutenir financièrement les projets de l'école, et notamment la classe découverte de juin 2024 dans le Périgord. Ce voyage entre dans le cadre du jumelage de notre village avec celui de Saint-Cyprien.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et votre implication dans nos actions. Nous espérons que toute l'énergie et la bonne humeur de *Mackena Schtoup's* soient communicatives pour continuer ensemble sur la même dynamique. Nous souhaitons que nos actions, en plus d'aider l'école, puissent vous rendre service.

Valérie Laberger, la Présidente et tous les membres de l'association.

❑ La petite forêt des lutins, c'est classe !

A l'initiative de Jocelyne Schwander, notre enseignante des classes maternelles, une nouvelle manière d'être à l'école a vu le jour en 2023 : « *l'école dehors* » ou une pédagogie par la nature qu'elle a d'abord pratiquée sous un noyer tous les vendredis après-midi. Depuis la rentrée de septembre, les classes de CP et Ce1 ont également adhéré à cette pédagogie ouverte sur la nature qui favorise le bien-être des enfants mais aussi l'acquisition des connaissances. Pour donner



à leurs activités un cadre sécurisé réellement stimulant, la Commune a aménagé un espace d'accueil dans un petit bois à la sortie du village. C'est là que les enfants se retrouvent à la fois pour des temps d'apprentissages scolaires mais aussi pour se ressourcer, lâcher-prise, être à l'écoute de leur corps et du monde qui les entoure. Avec Jean-Thomas de la Maison de la Nature, les « petits lutins » participent à la fabrication de mangeoires, de cabanes, d'observatoires... Comme nous le disent les enseignantes : « *Ici, les enfants sont motivés pour apprendre. On ressent une sensation d'apaisement, de calme chez eux, bien loin des écrans* ».

❑ À la bibliothèque

L'heure du conte le **mercredi 6 mars à 15h**. Des histoires, du bricolage et un goûter autour du thème « *Petites bêtes du jardin* ».

Contact : 03 88 92 54 78

biblio.mackenheim@evc.net



❑ Un concert pour soutenir l'association « Petits Princes ».

Lors de leur dernière assemblée générale, les Amis de la Cathédrale du Ried ont décidé de soutenir les actions solidaires d'autres associations. Ainsi, le **dimanche 24 mars** (dimanche des Rameaux), à 17 h en l'église paroissiale, elle accueillera la chorale de Francis Vonarb pour un concert au profit de l'association « **Petits Princes** ».



Association
Petits Princes

★ Réaliser les rêves
des enfants gravement malades ★

La mission première de cette association créée en 1987 : réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades car un enfant qui vit ses passions et réalise ses rêves est un enfant qui trouve un surplus d'énergie pour affronter la maladie.

L'intégralité de la recette de ce moment musical auquel participera également l'organiste Jean-Louis Thomas, sera reversée aux Petits Princes.

❑ Samedi 4 mai : 3^{ème} rallye du Vespa Rieders Club

Ils sont une trentaine au sein de cette association à se passionner pour ce drôle d'engin fabriqué par Piaggio à partir de 1945, la Vespa. Au mois d'avril, des membres du club se rendront à Pontedera, au cœur de la Toscane, berceau de la Vespa, pour participer aux « Vespa World Days ». Mais nos *vespistes* du Ried ont aussi à cœur d'associer nos habitants à leur passion. Ainsi, le **4 mai prochain**, ils organiseront leur 3^{ème} Rallye au départ du stade où, en soirée, ils convient la population à un événement à la fois gastronomique et musical. Côté restauration, ils proposeront les traditionnelles tartes flambées mais aussi une spécialité portugaise, les *lanches* à base de chorizo et de tomme. Côté ambiance musicale, elle sera assurée par le groupe ESMBrass, 10 musiciens qui sauront enflammer la piste de danse.



❑ Concours de belote à la MJC

Il est organisé par la MJC de Mackenheim le **dimanche 24 mars** à partir de 14 h 15. Participation de 10 € par joueur. Buvette et petite restauration sur place. Inscriptions au 06 81 28 67 00 ou par mail à l'adresse mjc.mackenheim@gmail.com.

❑ Chasse aux œufs de Pâques

Le club des Vespa s'associe à la MJC pour organiser une chasse aux œufs, **samedi 30 mars** à 14h au terrain de sports de Mackenheim, rue du Moulin.

Les enfants se verront confier une mission qu'ils devront remplir en fonction de leur âge pour être récompensé et repartir avec des chocolats. Plusieurs activités seront proposées sur place pour se divertir le temps d'un après midi. Buvette et petite restauration sur place.

Les inscriptions peuvent se faire au 06.81.28.67.00 ou par mail mjc.mackenheim@gmail.com jusqu'au 24 mars.

❑ La dernière du TAM

Après 12 représentations, le TAM va finir la saison théâtrale à la salle des fêtes de WHYL ce samedi 2 mars à 19h : rire garanti!

Ouvertures au public du Secrétariat

Lundi, Mardi et Jeudi
de 10 à 12 h
Vendredi de 14 h à 17 h

Téléphone : 03 88 58 26 26
mairie@mackenheim.fr
Site officiel
www.mackenheim.fr
Le Maire est joignable au
06 15 64 35 81

Horaires de la Bibliothèque

Mercredi de 10h30 à 12h30
et de 15 h à 19 h

Vendredi de 15h à 18h

Samedi de 14h à 16h

Tél : 03 88 92 54 78

E-mail : biblio.mackenheim@evc.net

**Horaires
de la déchetterie
du mardi au samedi**
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
(03 88 58 67 49)

État civil 2023

Mariages

BAUMGARTEN Florentin et MORI Madysson 15/07/2023
DOBMANN Ewen et KARL Audrey, 26/08/2023

Décès

BLANCK Gérard, Charles 13/03/2023
HAENLIN Marie Henriette, ép Jenn 26/05/2023
DOLON Marie-Lise, Simone 21/08/2023
DICKER Jean-Pierre 04/11/2023
KOHLE Marie-Thérèse, ép Waller 11/12/2023
SCHATT François, Joseph 12/12/2023

Naissances

BAKIRCI Elya 02/08/2023
ILHAN Yavuz, Orhan, Ethan 15/06/2023
OSSWALD Ava, Melissa 30/11/2023
YALCIN Lina, Elya 24/04/2023

Consultation publique sur les énergies renouvelables

La loi ENR prévoit que la définition des zones d'accélération à l'échelle communale fasse l'objet d'une concertation du public au plan local. Cette consultation doit permettre de sensibiliser les habitants aux enjeux de transition énergétique. De fait, les communes peuvent définir, après consultation des citoyens, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets ENR s'implanter.



Sur la base de cartes qui indiquent les zonages potentiels pour chaque énergie renouvelable, à savoir le photovoltaïque sur toiture, sur parking, au sol, l'agrivoltaïsme, la méthanisation agricole, l'éolien, l'hydroélectricité, la géothermie profonde et peu profonde, les habitants peuvent émettre leurs propositions, leurs attentes, leurs objections.

Ces cartes sont consultables en mairie du 18 au 22 mars aux heures d'ouverture du secrétariat et lors de permanences assurées par le maire et les adjoints le 18 mars et le 22 mars de 18 h à 20 h, également en mairie.

Chez Jean-Luc Mathis : vente de légumes en direct

Chef de cultures durant 15 ans chez un maraîcher de Sélestat, Jean-Luc Mathis s'est installé à son compte en avril 2023, et exploite 10 ha de propriétés familiales dont 5 ha consacrés aux légumes.

Chez Jean-Luc qui est titulaire d'un BTS en production horticole, la vente directe est possible et elle se fait sans rendez-vous tout au long de la semaine, au 6 rue Principale.

Une dizaine de légumes sont disponibles chez lui en fonction de la saisonnalité de leur production : du pissenlit, de la rhubarbe, des pommes de terre primeur, de la salade, du fenouil, des épinards, du potimarron, des butternuts, de la patate douce, du chou et bientôt ... de l'artichaut.

Outre la clientèle en vente directe, Jean-Luc livre ses légumes dans des supermarchés du secteur mais aussi à la coopérative des maraîchers réunis de Sélestat.



Initiation à la distillation familiale

Une journée d'initiation et de perfectionnement à la distillation familiale animée par le Président d'Obstgärde, Christian Schatt, référent "distillation" de la fédération des producteurs de fruits du Bas-Rhin, sera organisé le 6 avril de 8h à 16h30 à Artolsheim, Rue du Stade (près du terrain de foot). Contact : 06 87 36 45 98

Ce bulletin a été tiré à
430 exemplaires.

Responsable de la publication :
Jean-Claude Spielmann

Imprimeur :
SOSTRALIB
GROUPE BATELIERS IMPRIMEURS
5 rue Saglio
67 100 Strasbourg